

DEC112532DAJ

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à M. Pascal Chossat, directeur adjoint scientifique de l'Institut des Sciences Mathématiques et leurs Interactions (INSMI)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°090197DAJ du 17 décembre 2009 portant nomination de M. Pascal Chossat, aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'INSMI ;

Vu le projet d'avenant n°1 de renouvellement de la convention de création du Laboratoire Européen Associé (LEA) « Mathématiques et modélisation franco-roumaine » (MathMode) entre l'Académie Roumaine, l'Université Paris Sud et le CNRS,

DECIDE :

Art. 1. – Délégation est donnée à M. Pascal Chossat, directeur adjoint scientifique de l'INSMI, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l'avenant n°1 de renouvellement de la convention de création du Laboratoire Européen Associé (LEA) « Mathématiques et modélisation franco-roumaine » (MathMode) entre l'Académie Roumaine, l'Université Paris Sud et le CNRS.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 17 novembre 2011

Alain Fuchs